

Par e-mail : https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/01/03/lula-promulgue-une-loi-qui-facilite-l-autorisation-de-nouveaux-pesticides-au-bresil_6208864_3244.html

Au Brésil, le président Lula promulgue une loi qui facilite l'autorisation de nouveaux pesticides

Le chef de l'Etat brésilien a toutefois posé son veto à quatorze alinéas d'un texte controversé, négocié depuis des années et qui vise à libéraliser l'homologation de pesticides dans le pays.

Par [Anne-Dominique Correa](#) (Sao Paulo, correspondance)

Publié le 03 janvier 2024

Elle est surnommée le « *pacote do veneno* » (« paquet empoisonné »). Alors que le président Luiz Inacio Lula da Silva est devenu l'une des principales figures de la défense de l'environnement sur la scène internationale, l'ancien syndicaliste a promulgué, en toute fin d'année 2023, le jeudi 28 décembre, une loi qui facilite l'entrée de nouveaux pesticides au Brésil. Le pays consomme pourtant déjà près de 20 % du total de pesticides commercialisés dans le monde, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Réclamée par l'agro-industrie depuis 1999, la loi « *accélère le processus d'autorisation de nouveaux pesticides (...) pour augmenter la productivité des cultures* », explique Leandro Gilio, économiste et chercheur au centre Insper Agro Global, spécialisé dans l'étude de l'agriculture brésilienne. Désormais, la procédure d'homologation de nouveaux pesticides devra s'effectuer dans un délai maximal de deux ans contre une moyenne de dix à vingt ans aujourd'hui.

« *La loi a longtemps été bloquée au Parlement à cause de ses conséquences sanitaires et environnementales* », explique Camila Rocha, politologue à l'université de Sao Paulo. Sous le gouvernement d'extrême droite de Jair Bolsonaro (2019-2022), qui était proche de l'agro-industrie, la loi avait failli être approuvée.

Elle avait obtenu l'aval du Parlement, le 9 février 2022, avec 301 voix contre 150, mais elle s'était ensuite heurtée à l'opposition du Sénat. Toutefois, à la suite d'une demande de réexamen « *urgent* » de la loi par le Front parlementaire de l'agriculture, qui regroupe les 324 députés qui défendent les intérêts de l'agro-industrie, le Sénat est finalement revenu sur sa décision le 28 novembre 2023.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [La dangereuse course aux pesticides du Brésil](#)

Ajouter à vos sélections

« *Après toutes ces années de résistance, souffrir cette défaite lors du mandat d'un gouvernement progressiste, pour qui les questions sociales et environnementales sont une priorité, c'est vraiment douloureux* », déplore Mariana Campos, porte-parole de Greenpeace Brésil, qui s'est longtemps mobilisée contre la loi et accuse le gouvernement de « *se contredire* ».

« Monnaie d'échange »

Le 20 novembre 2023, Lula avait notamment annoncé la reprise de la politique nationale d'agroécologie et de production biologique, un programme lancé en 2012 pour encourager l'agriculture biologique, qui avait été abandonné par Jair Bolsonaro. Lors de la 28e conférence

mondiale sur le climat (COP28), à Dubaï, début décembre, le Brésil a aussi fait partie des [158 signataires d'une déclaration sur l'agriculture durable et le climat](#) qui cherche à « *favoriser la sécurité alimentaire, la production et la nutrition soutenable, tout en conservant, protégeant et restaurant la nature* ».

Selon une [enquête du média Reporter Brasil](#), le gouvernement aurait utilisé la loi sur les pesticides comme « *monnaie d'échange* » pour obtenir le soutien des députés de l'agro-industrie à la réforme d'un article de la Constitution qui plafonnait les dépenses publiques. « *C'est courant que l'agro-industrie fasse ce genre de chantage pour contraindre le gouvernement à ses intérêts* », explique Camila Rocha. Occupant plus de la moitié des sièges au Parlement, « *c'est un groupe très puissant* ».

Le président Lula a toutefois opposé son veto sur 14 alinéas de la loi, « *afin d'assurer une bonne intégration entre les besoins de production, la santé et l'équilibre environnemental* », selon un communiqué de presse publié par la présidence, le 28 décembre 2023.

L'agro-industrie n'est pas encore satisfaite

Parmi les mesures retoquées : une résolution qui cherchait à exclure l'Anvisa et l'Ibama, les agences nationales de surveillance sanitaire et de protection environnementale, de la procédure d'homologation des nouveaux pesticides, et qui aurait confié cette tâche exclusivement au ministère de l'agriculture. Lula a également opposé son veto sur une mesure qui dispensait les entreprises d'inscrire sur les emballages des pesticides qui ne pouvaient pas être réutilisés.

Cela « *compromettrait le droit à l'information des consommateurs* », explique le communiqué.

Mais, pour Greenpeace, ces vetos « *sont insuffisants* » pour protéger la santé publique et l'environnement contre les risques des pesticides, qui ont intoxiqué 5 928 personnes dans le pays en 2022, selon les statistiques du ministère de la santé. L'ONG alerte notamment sur l'introduction d'un terme « *vague* » dans le texte, qui autorise l'homologation de pesticides, malgré des dangers avérés pour la santé. Alors que le texte en vigueur interdit explicitement les pesticides « *qui présentent des caractéristiques tératogènes, cancérigènes et mutagènes* », le nouveau texte se limite à interdire ceux qui présentent « *un risque inacceptable pour les êtres humains ou l'environnement* ». « *Mais qu'est-ce qu'"inacceptable" ?*, interroge Mariana Campos, *et aux yeux de qui ? Rien de cela n'est défini.* »

Autre inquiétude : le nouveau texte autorise la production de pesticides dont l'utilisation est interdite au Brésil à des fins d'exportation. « *Cela met en danger les travailleurs brésiliens qui vont manipuler ces pesticides !* », alerte Mariana Campos.

Par ailleurs, l'agro-industrie n'est pas encore satisfaite. Pedro Lupion, le président du Front parlementaire de l'agriculture, a déclaré, le 29 décembre, sur les réseaux sociaux vouloir « *annuler les vetos* » de Lula, qui seront analysés par les députés lors de la rentrée parlementaire en février 2024. Pour y parvenir, l'agro-industrie aurait besoin de la majorité absolue des voix, soit au moins 257 voix des députés et 41 voix de sénateurs. Pedro Lupion semble confiant. « *Nous sommes en mesure de le faire* », a-t-il prévenu.

Anne-Dominique Correa(Sao Paulo, correspondance)
